

BLÉ

Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 198 NOVEMBRE 2007

H U M E U R D E B L É

LE PLUS AUSSI IMPORTANT QUE LE MIEUX

Comme chaque année, à cette période, France Export Céréales, l'organisme de promotion des céréales françaises sur le marché mondial, présente nos récoltes aux importateurs et transformateurs de blé des pays d'Afrique du Nord, du Proche-Orient et du Moyen-Orient, en leur apportant des informations techniques et économiques.

C'est ainsi qu'ont déjà eu lieu les 22 et 23 octobre au Caire les 12^{ème} Journées franco-égyptiennes des céréales, puis le 30 octobre à Casablanca, les Rencontres franco-marocaines 2007 des céréales et, les 12 et 13 novembre à Alger, les Rencontres franco-algériennes 2007 des céréales. En une année de récolte française de

blé inférieure de 11% à la normale, les interlocuteurs de France Export Céréales ont voulu avant tout être rassurés sur la capacité de notre céréaliculture à approvisionner leurs pays dans l'avenir et à le faire à prix raisonnable.

Ce type de contacts le montre, dans le slogan « Produire plus et mieux » brandi par les autorités françaises au Grenelle de l'Environnement, le « plus » est aussi important que le « mieux ». Peut-être aurait-il été opportun d'accueillir des représentants égyptiens, marocains et algériens aux travaux du Grenelle ?

MARCHÉS

AUSTRALIE : LES CÉRÉALISERS ET LEUR AVAL TRÈS MALMENÉS PAR LA SÈCHERESSE

Du fait de la persistance de la sécheresse, le ministère australien de l'Agriculture (ABARE) a revu à nouveau à la baisse fin octobre ses prévisions pour la prochaine récolte de blé (décembre/janvier). La production ne s'élèverait plus qu'à 12,1 millions de tonnes, contre 15,5 envisagées en septembre et 24/25 en année normale. En 2006/07 déjà, la récolte avait énormément souffert de la sécheresse, ne dépassant pas 9,8 Mt.

Malgré la hausse des prix, de nombreux producteurs connaissent de graves difficultés, au point que les autorités australiennes ont amplifié leur programme d'assistance aux agriculteurs et l'ont prolongé sans limite. Les filières céréalières sont très perturbées, elles aussi. Dans le sud du pays, zone fortement productrice, l'entreprise de collecte ABB Grain a décidé de fermer 20 de ses 111 silos pour la prochaine récolte et d'en faire fonctionner 40 autres à temps partiel. L'industrie australienne de l'élevage, qui est largement concentrée dans cette zone sud, envisage quant à elle de s'approvisionner en céréales outre-mer, ce qui constituerait une première. Cela dépendra de la récolte de sorgho -les estimations sont incertaines- et des possibilités de faire venir des céréales de l'ouest australien, dont la production est traditionnellement largement exportée à l'étranger.

FILIÈRES

PREMIÈRE ET SECONDE GÉNÉRATION DE BIOÉTHANOL NE SONT PAS DISSOCIABLES

Est-il possible de se détourner de la production de bioéthanol de première génération en Europe, au motif que la production de bioéthanol de seconde génération serait énergétiquement et écologiquement davantage performante? Des discours tenus ci et là depuis quelque temps sur le bioéthanol appellent à cette orientation, mais c'est méconnaître les réalités.

En effet, démarrer au plus vite et de la manière la plus efficace une production de seconde génération nécessite une technologie reposant non seulement sur un important

effort de recherche, mais également sur l'expérience industrielle acquise dans la production de bioéthanol de première génération. La maîtrise des procédés enzymatiques qui permettront de dégrader en sucres fermentescibles la cellulose et l'hémicellulose du bois et de la paille dépendra à la fois des résultats de ces recherches et du savoir-faire accumulé dans la mise en œuvre du process actuel d'hydrolyse enzymatique des grains de blé et de maïs. Par ailleurs, la production de bioéthanol de seconde génération bénéficiera dès son démarrage des progrès accomplis dans les usines de bioéthanol de première génération en matière de rendement énergétique (rapport entre l'énergie totale mise en œuvre pour l'obtention du bioéthanol et l'énergie qu'il représente).

Bioéthanol de première et de seconde génération ne sont donc pas dissociables.

FILIÈRE FRANÇAISE DES BIOPLASTIQUES : PERSPECTIVES ET VOIES DE DÉVELOPPEMENT

Les utilisations des bioplastiques en France s'élevaient à 10 000 tonnes en 2005. Selon les divers scénarii d'une étude présentée à Paris les 13 et 14 novembre, lors du Colloque National « Bioproduits et bioénergies » organisé par l'ADEME, elles pourraient atteindre en 2015 de 84 900 tonnes (1,1 % du marché des plastiques) à 2 334 000 t (30,3%).

A performances techniques équivalentes, les bioplastiques permettent des économies de matière (leur densité est plus élevée) et d'additifs. Ils permettent également des gains en émissions de gaz à effet de serre de 30 à 80% par rapport aux plastiques conventionnels. Cependant, ils coûtent encore 1,5 à 4 fois plus cher au kilo (10 fois en 1990) et il faudrait que l'écart soit de 2 €/kg au maximum. Une telle évolution dépend largement de la possibilité de répercuter les coûts de recherche-développement, importants dans ce secteur neuf, sur des volumes de production élevés.

Outre des incitations à la recherche et à une meilleure structuration industrielle, la filière française des bioplastiques, représentée par le « Club bio-plastiques* », demande une fiscalité plus dynamique pour ses produits -réduction de TVA, comme en Italie, ou taxation des plastiques conventionnels, comme en Belgique, Allemagne, Irlande- et une politique de labellisation ren-

* AGPB, AGPM, USIPA, UNPT, Limagrain, Novamont, Sphère



CÉRÉALISERS DE FRANCE

dans plus visible leur offre. Elle fait observer pas ailleurs que la mise en place en France d'une politique de valorisation des déchets organiques (compostage, méthanisation, comme dans d'autres pays européens) permettrait aux sacs biodégradables d'exprimer pleinement leur utilité.

48 COOPÉRATIVES IMPLIQUÉES EN 2007 DANS DES FUSIONS ET CRÉATIONS D'UNIONS

Dans le secteur des grains et de l'approvisionnement des producteurs, l'année qui s'achève aura connu 5 fusions de coopératives ainsi que 7 créations et 3 extensions d'unions de coopératives. Ces opérations auront concerné 48 des 211 coopératives adhérant début 2007 à la Fédération COOP de FRANCE-Métiers du Grain.

Les 5 fusions sont issues d'une part des absorptions d'ALOTIS par EMC2 (55) et de VALREAS par CERALLIS (84), d'autre part de 3 regroupements : MCA 17 et Coopérative de Saint Jean d'Angely, qui deviennent TERRE ATLANTIQUE (17) ; SAGI COOP et UAC, qui deviennent GASCOVAL (32); AGRICEL et CBA, qui deviennent EUREA COOP (42).

Les 10 unions nouvellement créées ou élargies ont toutes pour activité la commercialisation des grains et/ou l'approvisionnement des agriculteurs. Il s'agit d'UCAPA (01), de la SICA THEMIS GRAINS (02 et 60), de THEMIS (02 et 60), d'ALLIANCE ATLANTIQUE APPRO (16, 17, 79 et 86), de CEREVIA (21), d'AGRO-COOP (28), de CALLIANCE (29), d'UNIO (32), de SYNERGIS (60) et de MISTRAL (84).

Tous ces mouvements sont motivés par la volonté d'utiliser de manière optimale les ressources des coopératives afin de mieux commercialiser les récoltes, d'approvisionner les agriculteurs au meilleur prix et de leur apporter les meilleurs conseils possibles.

L'INDUSTRIE DU MACHINISME AGRICOLE EN BONNE FORME

Par rapport au 1er semestre 2006, les ventes de tracteurs agricoles standard ont progressé de 4,1% au 1er semestre 2007 et les ventes de matériel de protection des cultures de 10%. Quant à elles, les ventes de moissonneuses-batteuses de la campagne 2006/07 (terminée le 31/08/07) ont été supérieures de 6,4% à celles de la campagne précédente. Ces résultats sont liés à la bonne tenue des marchés de grandes cultures après la récolte 2006, qui a permis aux producteurs de procéder à des investissements qu'ils avaient dû différer.

Qualitativement, les achats sont orientés vers des équipements plus productifs et de plus haute technologie, afin de réduire les coûts de production et, plus globalement, d'améliorer l'efficacité du travail. Ainsi, les ventes de tracteurs de 120 à 150 chevaux ont augmenté de 22% et celles de tracteurs de plus de 180 CV de 60%, tandis que celles de moins de 80 CV baissaient de 9%.

Au total, la production française d'agroéquipements a connu une croissance de chiffre d'affaires de 5,7% au 1er semestre 2007. Les exportations ont augmenté de 10,4%, continuant une ascension ininterrompue depuis 14 ans, tandis que les importations progressaient de 4,7%. A noter la croissance très forte de l'export vers l'Europe de l'Est (+70%), notamment vers la Russie (+95%) et l'Ukraine (+58%).

SÛRETÉ SANITAIRE

FRANCE : ENCORE MOINS DE RÉSIDUS DE PESTICIDES DANS LES CÉRÉALES

La Commission européenne a publié à la fin du mois d'octobre son étude annuelle sur les résidus de pesticides dans les fruits, légumes et céréales commercialisés

dans l'Union européenne, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein. Cette étude porte sur l'année 2005.

En France, les analyses ont été effectuées comme d'habitude par la Direction Générale de la Consommation, de la Concurrence et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) du ministère de l'Economie et des Finances. Les échantillons ont été prélevés soit sur des lots indigènes, soit sur des lots importés. Il ressort de ces analyses que 70,3% des 239 échantillons analysés ne contenaient aucun résidu, une proportion bien supérieure aux quelque 50% constatés en moyenne les années précédentes. Les échantillons dépassant la limite maximale de résidus (LMR) étaient au nombre de 4, soit un taux de 1,7%. Aucun de ces 4 échantillons n'était constitué de blé, d'orge ou de maïs, céréales qui représentent 95% des récoltes françaises.

Enfin, les analyses montrent que les résidus proviennent essentiellement d'insecticides de stockage et non de produits utilisés au champ.

INFOCHIFFRES

LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE BLÉ DUR DANS LE MONDE

12 pays dans le monde produisent plus de 1 million de tonnes de blé dur, le blé destiné à la fabrication de semoule et de pâtes. En 2007, leur production aura représenté 78 % des 33,1 Mt de blé dur récolté dans le monde.

Récoltes 2007 des 12 premiers pays producteurs de blé dur au monde

(millions de tonnes)

1) Canada	3,6	7) France	2
2) Italie	3,2	8) Syrie	1,8
3) Kazakhstan	3	9) Tunisie	1,4
4) Turquie	2,7	10) Espagne	1,3
5) Algérie	2,5	11) Mexique	1,2
6) Etats-Unis	2	12) Inde	1,1

Source : CIC

LA HAUSSE DU FRET MARITIME RENCHÉRIT D'AVANTAGE LES CÉRÉALES

(\$ par tonne)

Destination des céréales	Provenance	Fret fin oct 06	Fret fin oct 07	Δ
Algérie	Ouest/nord UE	27	50	+85%
	Est Canada	41	83	+102%
Maroc	Ouest/Nord UE	25	48	+92%
	Golfe du Mexique	40	88	+120%
Egypte	Golfe du Mexique	46	98	+130%
Iran	Est Australie	42	75	+79%
	Est Canada	49	88	+80%

Source : CIC

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00. Contact : Pascal HURBAULT.



BLE CONTACT est mis en ligne sur le site www.agpb.fr
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.